

H+

AMENAGEMENTS DES CONDITIONS DES  
EXAMENS.  
ACCOMPAGNEMENT,  
SOUTIEN SCOLAIRE AU CFA ET A DOMICILE

## Les conditions à remplir.

### Pour un aménagement aux examens.

- 1 : Avoir des difficultés (l'écriture, la lecture, visuelles, auditives, motrices etc...)
- 2 : Avoir **un diagnostic médical**, pas trop vieux (neuropsychologue, orthophoniste), qui justifie la demande et propose des solutions.
- 3 : Remplir le dossier de demande d'aménagement aux examens du rectorat et fournir toutes les pièces justificatives. Dossier à rendre au moment de l'inscription aux examens (mois d'octobre de l'année de l'examen).

### Pour un accompagnement, du soutien scolaire au CFA et à domicile (par un enseignant).

- 1 : Avoir des difficultés (l'écriture, la lecture, visuelles, auditives, motrices etc...)
- 2 : Avoir un diagnostic médical (neuropsychologue, orthophoniste) qui justifie la demande et propose des solutions.
- 3 : **Avoir une RQTH, ou déposer un dossier à la MDPH** de demande de RQTH. Les apprentis ne sont plus des scolaires, mais des travailleurs.
- **La première fois, demandez un récépissé de dépôt de dossier complet** quand vous l'apportez à la MDPH.

Contact : Alexandre Bayon

[bayona@cfmda.fr](mailto:bayona@cfmda.fr)

04 75 61 16 54

**CFA – CFMDA** gérée par l'**ADAFP**

Site Lucien RAVIT  
5 rue de la Sablière  
26250 Livron/Drôme  
Tél : 04 75 61 69 55 - Fax : 04 75 85 60 19  
[contact@cfmda.fr](mailto:contact@cfmda.fr)  
Siret 303 860 720 00018

[www.cfmda.fr](http://www.cfmda.fr)